

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds de placement collectif. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds de placement collectif et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Long Term Investment Fund (SIA)

Classe d'Action „Classic CHF“ (LU0301246772)

Le Fonds a désigné FundPartner Solutions (Europe) S.A. en tant que société de gestion.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

Le Compartiment cherche à réaliser une plus-value en capital sur des investissements à long terme, en investissant essentiellement dans un portefeuille diversifié d'actions cotées du monde entier de sociétés sous-valorisées disposant de fondamentaux solides.

Politique d'investissement

Le Compartiment Long Term Investment Fund (SIA) Classic investit essentiellement dans des actions cotées de sociétés du monde entier. Celles-ci sont attrayantes parce qu'elles sont, d'après nous, sous-valorisées par le marché. Les sociétés disposent notamment de fondamentaux solides, comme une croissance rentable et/ou une bonne position concurrentielle sur le marché.

Pour cette raison, le Compartiment poursuit une stratégie d'achat et de vente fondamentale. Par conséquent, les titres ne sont liquidés que lorsqu'ils ont atteint un prix correct en raison d'une hausse de leur cours ou lorsque nous les valorisons autrement en vertu d'autres facteurs. Si une société est performante et qu'uniquement une forte baisse du cours de ses actions sur le marché se produit, elle ne sera pas vendue, mais probablement renforcée. C'est pourquoi la politique d'investissement peut à court terme être exposée à des fluctuations importantes et pourquoi les investisseurs potentiels doivent avoir un horizon d'investissement à long terme. C'est la raison pour laquelle le Fonds s'appelle également Long Term Investment Fund (SIA).

Les investissements en obligations, qui sont réalisés conformément à la directive 2003/48/CE (directive de l'UE sur la fiscalité de l'épargne) en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts, ne peuvent pas dépasser 25 % de l'actif net du Compartiment. A l'heure actuelle, nous partons du principe que la plus-value en capital réalisée par les actionnaires par la vente d'actions du Compartiment n'est pas soumise à la retenue fiscale à la source ou aux obligations de publication prévues par la directive de l'UE sur la fiscalité de l'épargne.

Fréquence des opérations de rachat

Vous pouvez effectuer des achats et des ventes chaque jour ouvrable dans la mesure où vous communiquez vos ordres à l'agent administratif avant 16h00.

Politique de distribution

Cette catégorie d'actions du Fonds est une catégorie de capitalisation. Aucun dividende ne sera versé.

Horizon d'investissement

Les investisseurs désireux de souscrire à ce Compartiment devraient être prêts à conserver leurs positions pendant au moins 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Informations sur le risque

- Le profil de risque actuel se fonde sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds d'investissement.
- La catégorie de risque communiquée ne constitue nullement une garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds n'offre aucune garantie ni protection du capital.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

La stratégie d'investissement du Compartiment comprend un investissement en actions mondiales avec un accent spécifique placé sur les sociétés sous-valorisées disposant d'un important potentiel de croissance et bénéficiaire. Par conséquent, l'indicateur de risque et de rendement reflète la volatilité sous-jacente de cette classe d'actifs.

Autres risques

- **Risque de crédit :** Le Compartiment n'est exposé à aucun risque de crédit majeur.
- **Risque de liquidité :** Le Compartiment investit avant tout dans des actifs négociés sur des Bourses réglementées et tient compte de la liquidité des actifs dans son processus d'investissement.
- **Instruments financiers dérivés :** Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés tels que des opérations de change à terme et des options à des fins de couverture des risques ou comme alternative à l'investissement direct dans les actifs sous-jacents.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,00 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Le conseiller en investissement perçoit une commission de performance cumulée chaque jour de valorisation et payée trimestriellement. Cette commission de performance calculée sur la base de la valeur d'inventaire nette (VIN) correspond à 15 % du volume par lequel la performance de la VIN par action (mesurée par la High Water Mark) dépasse la performance de l'indice MSCI World AC Total Return Net en EUR, calculée depuis le dernier paiement de la commission de performance.
---------------------------	---

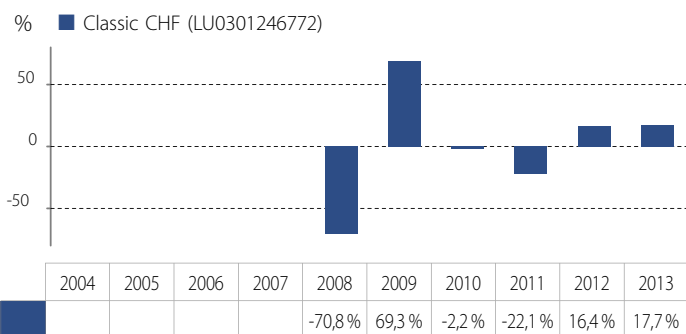
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds d'investissement, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants n'incluent pas :

- Les commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie, que le Fonds paie pour l'achat ou la vente d'actions à un autre Fonds.

Les informations concernant les frais sont disponibles dans le prospectus du Compartiment, à la section «Frais de la société», qui peut être obtenu à l'adresse www.s-i-a.ch.

PERFORMANCES PASSÉES



- Veuillez noter que les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances passées présentées s'entendent frais inclus. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.
- Le Fonds d'investissement a été lancé le 29/05/2007.
- Les performances historiques ont été calculées en CHF.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire

Pictet et Cie (Europe) S.A.

Siège social du Fonds

15, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Agent de transfert

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur le Compartiment telles que le prospectus ainsi que les rapports annuel et semestriel les plus récents, les statuts et les informations clés pour l'investisseur sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion centrale, du représentant en Suisse ou sur le site web www.s-i-a.ch. D'autres documents sont également disponibles à l'adresse www.finesti.com.

Publication des prix

La valeur d'inventaire nette par action, calculée chaque jour ouvrable, peut être consultée à l'adresse www.s-i-a.ch ainsi que sur www.fundinfo.com.

Législation fiscale

La SICAV Long Term Investment Fund (SIA) est soumise à la législation et à la réglementation fiscale du Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour d'avantage d'informations.

Déclaration contraignante

La responsabilité de Long Term Investment Fund (SIA) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Changement du Fonds

Les investisseurs peuvent demander l'échange de toutes les actions d'un Compartiment contre des actions d'un autre Compartiment. Les conditions d'accès à la catégorie d'actions cible, le type ou le sous-type en ce qui concerne le Compartiment respectif, doivent être remplies sur la base de la valeur d'inventaire nette concernée. C'est la valeur d'inventaire nette calculée à la date de valorisation après la soumission de la demande d'échange qui doit être prise en compte.

Les frais de sortie et de souscription liés à l'échange peuvent être facturés à l'investisseur conformément aux informations du prospectus.

Des informations complémentaires sur l'échange d'actions sont disponibles dans le prospectus à la section «Échange d'actions», qui peut être obtenu sur le site web www.s-i-a.ch.

Informations spécifiques au Fonds

Le présent document d'information clé pour l'investisseur contient la description du Compartiment «Classic» du Fonds «Long Term Investment Fund (SIA)». D'autres catégories d'actions de ce Compartiment sont disponibles. Des informations complémentaires sur les catégories d'actions sont disponibles dans le prospectus et dans les rapports périodiques, qui sont établis pour l'ensemble du Fonds «Long Term Investment Fund (SIA)».

L'actif et le passif des différents Compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales, c'est-à-dire que la performance de l'actif des autres Compartiments du Fonds «Long Term Investment Fund (SIA)» n'affecte pas la performance de votre investissement.